



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le label EPV et Drouot Formation : des partenaires pour promouvoir les savoir-faire d'excellence



Paris, le 16 avril 2013. L'Institut Supérieur des Métiers (ISM), mandaté par l'Etat pour gérer le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), a signé un partenariat avec Drouot Formation, la grande Ecole du marché de l'art, pour promouvoir les savoir-faire de l'excellence française et faire intervenir des dirigeants d'entreprises labellisées EPV dans leur programme de formation, notamment dans le secteur de la restauration d'objets du patrimoine.

Partageant la même volonté de mettre en valeur les savoir-faire d'excellence, ainsi que la haute technicité et la complexité des opérations mises en œuvre au sein des ateliers EPV, en particulier ceux qui interviennent dans la restauration d'objets du patrimoine, une convention a été signée par les deux partenaires, Drouot Formation et l'ISM.

Intervention de dirigeants ou de professionnels issus des EPV pour dispenser des cours, faire des visites d'atelier et participer au jury d'évaluation lors des examens : tels sont les objectifs de cette convention.

Ainsi, des professionnels issus des entreprises labellisées EPV par l'Etat français, gage de qualité et d'excellence, seront identifiées pour intervenir au sein de la formation dispensée par Drouot Formation « Consultant spécialiste du marché de l'art ».

En effet, Drouot Formation propose depuis le 1er octobre 2012 ce programme professionnel d'un an s'adressant à des étudiants souhaitant travailler sur le marché de l'art.

Afin de familiariser ces étudiants avec la pratique des métiers relatifs à la conservation et la restauration des œuvres d'art de nombreuses séances seront ainsi consacrées à la visite d'ateliers EPV, ces pépites qui veillent ensemble sur un trésor, celui du patrimoine français. Ces rencontres seront également l'occasion pour les futurs professionnels du marché de l'art d'appréhender le rôle éminent des artisans restaurateurs dans le processus d'authentification des œuvres d'art.

A propos du label Entreprise du Patrimoine Vivant

Le label Entreprise du Patrimoine Vivant est une marque de reconnaissance de l'Etat mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Ces maisons se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français. A ce jour, plus de 1 000 maisons ont été labellisées. Le Label EPV est décerné par la Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, Mme Sylvia Pinel et le Ministre déléguée auprès du ministre du Redressement productif, chargée des PME, de l'Innovation et de l'Économie numérique, Mme Fleur Pellerin.

A propos de Drouot Formation

Drouot Formation est un outil pédagogique au service des amateurs d'art. Il permet d'explorer et comprendre les arcanes de l'hôtel des ventes et du marché de l'art, mais aussi et surtout d'aiguiser sa curiosité, d'étendre et approfondir ses connaissances : un programme professionnel offre la possibilité aux actifs de se former aux différents métiers du marché de l'art ; des cycles de conférences grand public permettent d'appréhender les grandes thématiques de l'histoire de l'art.

Contacts presse

Agathe Djelalian, Chargée de communication du label EPV
ISM - Tel : +33 (0)1 44 16 80 67 / presse@patrimoine-vivant.com
www.patrimoine-vivant.com/ / www.facebook.com/patrimoinevivant

Clémence de Joussineau, Chargée du développement de Drouot Formation
Tel : +33 (0)1 48 00 22 54 / c.dejoussineau@drouot.fr
www.drouot-formation.com/ / <http://www.facebook.com/Drouot-Formation>